



Le retour de la Fureur

Articles | Cahiers > Le français, une langue bien pendue

Le 10 octobre 2018 | Mise en ligne : **Lydia Magnoni**

Auteur : **Lydia Magnoni**

0.

Du 10 au 14 octobre à Bruxelles et en Wallonie, la Fureur de Lire débarque à nouveau. Des centaines d'activités seront organisées autour de la lecture un peu partout en Fédération Wallonie- Bruxelles.

La Fureur de lire se déroule chaque année depuis 1991 vers la mi-octobre dans différents lieux de Wallonie et de Bruxelles. C'est une opération de sensibilisation à la lecture coordonnée par le Service général des lettres et du livre de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Elle a été inspirée par Lire en fête, un événement lancé en 1989 par Jack Lang, le ministre français de la culture. L'idée était de créer un moment de fête autour de la lecture, sur le modèle de la fête de la musique.

La Fureur veut valoriser tous les aspects de la lecture : outil de plaisir, de formation et d'information, ainsi que les auteurs, éditeurs, libraires et bibliothécaires.

Au programme

La fureur 2018 propose. "Des animations, des rencontres avec des auteurs, des lectures, des expositions, des promenades contées, des repas littéraires et des ateliers qui invitent tout un chacun à lire et partager des histoires."

Chaque année, la "Fureur de lire" publie aussi des "plaquettes" d'auteurs et illustrateurs belges, distribuées gratuitement au grand public.

Les six créations plaquettes de l'édition 2018 : "Les pensées de Suzie" de Fanny Dreyer, "Grandir" de Valentine Laffitte, "Être bon", un poème d'Achille Chavée et illustré par Pascal Lemaître, "Maria" de Flore Balthazar, "Peau de rousse" de Zoé Derleyn et des "Poèmes" de Maurice Carême.

Aussi pour les enfants

La "Fureur de lire" propose enfin un concours pour les enfants de 3 à 13 ans : C'est la "petite Fureur" Les jeunes lecteurs choisissent un livre dans une liste de douze livres. Ensuite, ils doivent illustrer leur lecture sous forme d'un dessin, d'une sculpture, d'un poème, d'une vidéo... et l'envoyer, avant le 1er mars 2019.

En savoir plus : consultez [le site de la Fureur de Lire](#)

Pour télécharger les nouvelles publiées cette année et les années précédentes, c'est [ici](#)